

OFE02

# P&P

## Training & Consulting

FORMATION DES ACTEURS BUSINESS &  
MÉTIERS À LA FACTURE ÉLECTRONIQUE

DANS TOUTE LA FRANCE  
2 JOURS+ 14 HEURES  
PRESENTIEL OU DISTANCIEL  
INTER - INTRA



+33 6 28 84 89 32



contact@p2tc.fr



www.p2tc.fr

# Sommaire

- 1 La facture électronique
  - 2 Les objectifs
  - 3 Les prérequis
  - 4 Les participants
  - 5 Les moyens pédagogiques
  - 6 Le programme du jour 1
  - 7 Le programme du jour 2
-

# LA FACTURE ÉLECTRONIQUE



Depuis une dizaine d'années, les Etats européens et la commission européenne poursuivent un objectif de déploiement de la dématérialisation des factures pour faciliter les relations interentreprises.

La France accompagne et devance ces initiatives en mettant en œuvre des réformes juridiques et en proposant des dispositifs facilitant cette modernisation des échanges.

**La loi de modernisation de l'économie (LME) du 4 août 2008 et l'ordonnance n° 2014-697 du 26 juin 2014** ont permis de généraliser l'obligation de la facturation électronique à toute la sphère publique à compter du 1er janvier 2017.

La nouvelle réforme devra permettre de généraliser l'obligation de facturation électronique aux transactions inter-entreprises soumises à la TVA.

# LES OBJECTIFS

## Voici les quatre objectifs de la réforme :

- 1.** Simplifier la vie des entreprises et renforcer leur compétitivité grâce à l'allègement de la charge administrative, à la diminution des délais de paiement et aux gains de productivité résultant de la dématérialisation. Le passage à la facturation électronique représentera un gain pour l'économie d'au moins **4,5 milliards d'euros**.
- 2.** Simplifier, à terme, leurs obligations déclaratives en matière de TVA grâce à un pré remplissage des déclarations. Elle ouvrira la voie à une nouvelle offre de services de l'administration, en particulier au profit des plus petites entreprises.
- 3.** Améliorer la détection de la fraude, au bénéfice des opérateurs économiques de bonne foi.
- 4.** Améliorer la connaissance en temps réel de l'activité des entreprises.



## Cette formation permettra de :

**Comprendre** le cadre général de la réforme de facturation électronique sur les volets juridiques européens et Français, les opérations concernées et le calendrier de mise en œuvre.

**S'approprier** l'architecture globale de la réforme, son impact sur les processus d'achat (P2P) et de vente (O2C) et le rôle de chacune des parties prenantes concernées par la réforme.

**S'approprier** les obligations « E-INVOCING » et « E-REPORTING » en termes de données obligatoires, de règles de gestion, de calendrier et déclinaison des exigences sur plusieurs cas d'usage « B2B domestique », « B2B international » et « B2C ».

**S'approprier** les obligations « ANNUAIRE » en termes de données obligatoires, de règles de gestion, de calendrier et déclinaison des exigences sur plusieurs cas d'organisation interne.

**S'approprier** toute la documentation publiée par l'administration et décrivant les exigences dont les entreprises ont besoin pour mener leurs travaux de mise en conformité.

# LES PRÉREQUIS

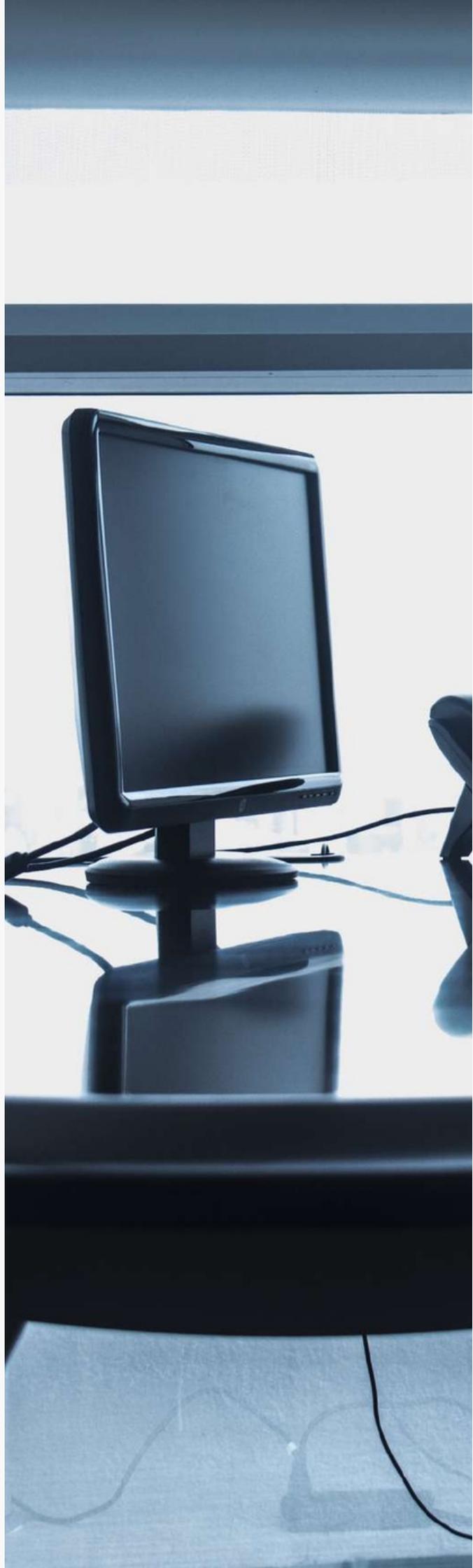
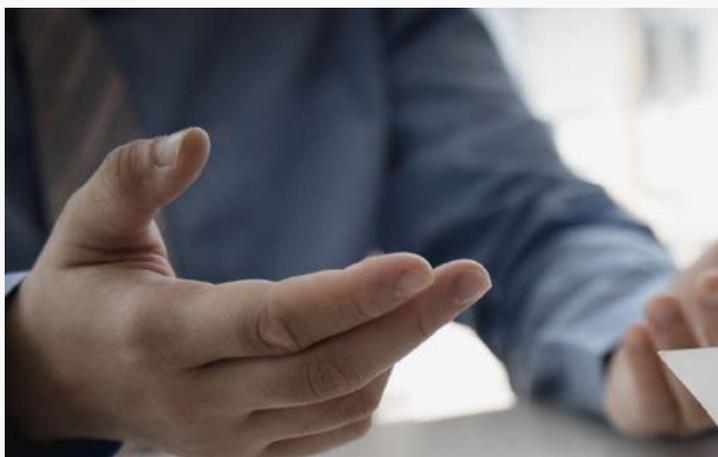
---

Les acteurs métiers impliqués dans le processus d'achat et de vente et dont l'activité sera impactée par les obligations de la facture électronique.

Mais également, les acteurs métiers impliqués dans l'analyse d'impact de la réforme et/ou le cadrage et/ou le projet de mise en œuvre de la conformité aux obligations de la facture électronique.



Cependant, il n'est pas nécessaire d'être un expert juridique et/ou un fiscaliste pour participer à la formation



# LES PARTICIPANTS

---

**P2TC réuni dans cette formation différentes équipes :**

**Des équipes ADV**

**Des équipes comptables**

**Des équipes administratives et financières**

**Des équipes facturation clients et fournisseurs**

**Des équipes MOA et des Product Owner**

**Des chargés de pilotage et d'organisation**





# LES MOYENS PEDAGOGIQUES

01

Un support de présentation structuré et permettant d'aborder de façon pédagogique l'ensemble des volets de la réforme sans être un expert juridique ou un fiscaliste

02

Un quiz amont pour mieux connaître les participants et un quiz aval pour évaluer la bonne appropriation de la réforme

03

La formation est animée par un expert facturation électronique, ayant participé auprès de l'administration, aux travaux amont sur la réforme, aux réunions de concertation avec les parties prenantes et aux phases de cadrage et de conception de la mise en place du futur portail public de facturation électronique (PPF)

# LE PROGRAMME

## JOUR 1



### LES ETAPES

**Cadre général de la réforme :** Objectifs, cadre juridique, opérations concernées et calendrier légal.

Définition légale d'une « Facture Electronique » et de ses mentions au titre de la réforme.

Périmètre des 2 obligations de la réforme E-INVOCING et E-REPORTING et opérations exonérées.

Architecture globale du dispositif et présentation des circuits de facturation du schéma dit en « Y » et son impact sur les processus d'achat/vente d'une entreprise et sur les flux de facturation actuels.

**Stratégies des acteurs publics et privés** impliqués dans la réforme et rôles et responsabilité de chaque partie prenante : Fournisseur, Acheteur, Portail public de facturation (PPF), Plateforme privée de dématérialisation partenaire (PDP), Opérateur privé de dématérialisation (OD) Obligations de sécurisation de l'identification des représentants de l'entreprise intervenant dans les processus de facturation électronique au niveau des plateformes agréées (PPF, PDP)

P2TC

POUR ALLER PLUS LOIN ET SÉCURISER VOTRE PROJET DE MISE EN CONFORMITÉ

FORMATION DES ÉQUIPES BUSINESS FORMATION DES ÉQUIPES IT

- OFE01 - SENSIBILISATION DÉCIDEURS & MANAGERS À LA FACTURE ÉLECTRONIQUE
- OFE03 - FORMATION DES ÉQUIPES IT

# LE PROGRAMME

## JOUR 2



### **Introduction et Contexte :**

Présentation de la réforme et de ses objectifs.

### **E-Invoicing :**

Cadres de facturation et obligations de la réforme.  
Cas d'usage de l'e-invoicing.

### **E-Reporting :**

Opérations concernées et obligations de la réforme.  
Cas d'usage B2B international et B2C.

### **Annuaire des Destinataires :**

Rôle et gestion de l'annuaire.  
Modalités d'actualisation et cas d'organisation interne.

### **Impact du Nouveau Portail Public de Facturation (PPF) :**

Transition depuis Chorus Pro.

### **Sécurisation et Conservation des Factures :**

Signature électronique, piste d'audit fiable, conservation.

### **Spécifications Externes de la Facturation Électronique :**

Contenu des spécifications externes.  
Flux à mettre en place selon la réforme.

### **Partage des Bonnes Pratiques :**

Définition de la feuille de route et du projet de mise en conformité.

### **Conclusion et Questions - Réponses :**

Récapitulation des points clés.  
Réponses aux questions.

P2TC

POUR ALLER PLUS LOIN ET SÉCURISER VOTRE PROJET DE MISE EN CONFORMITÉ

FORMATION DES ÉQUIPES BUSINESS FORMATION DES ÉQUIPES IT

- OFE01 - SENSIBILISATION DÉCIDEURS & MANAGERS À LA FACTURE ÉLECTRONIQUE
- OFE03 - FORMATION DES ÉQUIPES IT